



Les Trophées des Projets Industriels et de la Productique



Edition 2011

CONDITIONS GENERALES **PROJET SANS PARTENARIAT COLLEGE**

I - REGLEMENT DES TROPHEES SANS PARTENARIAT COLLEGE

I 1 Objet

L'association Pôle Productique de Bretagne organise le **jeudi 17 novembre 2011**, un concours dénommé « **les Trophées des Projets Industriels et de la Productique** ».

Ce concours récompense des équipes projets ayant mis en œuvre une remarquable collaboration Ecole – Entreprise – Etudiants.

I 2 Objectifs

- Développer les **collaborations** Ecole – Entreprise – Etudiants en faisant la promotion des projets réalisés en commun.
- Renforcer l'**intérêt des jeunes pour l'industrie**.
- Montrer aux entreprises tout le **bénéfice** qu'elles peuvent tirer d'une **collaboration renforcée** avec les écoles et universités.
- En matière de productique, favoriser l'**adéquation** entre les formations et le monde industriel.

I 3 Conditions à remplir pour concourir

- Etre une équipe projet composée :
 - d'un ou plusieurs étudiants,
 - d'un tuteur au sein de l'établissement d'enseignement,
 - d'un pilote de projet au niveau de l'entreprise.
- Présenter une prestation significative commandée par l'entreprise, puis étudiée, voire mise en œuvre, par les étudiants.

Le projet :

- Tout projet d'un volume minimum de 300 heures, réalisé en collaboration entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise cliente, et doté d'un objectif industriel.
- Le projet doit être réalisé ou en cours de réalisation à la date de préinscription au concours.

Le(s) étudiant(s) :

- Participation active de tous les étudiants, à hauteur de 100 heures minimum.

L'école :

- Tout établissement de formation préparant un diplôme / titre (Bac Pro, DUT, BTS, Licence, Maîtrise, Ingénieur, Doctorat ...) implanté en Bretagne.

L'entreprise :

- Toute entreprise ou structure, ayant un projet industriel à soumettre à un établissement de formation, qu'il soit sous forme d'étude ou de réalisation.

I 4 Trophées et Prix

5 Trophées sont décernés, selon les thèmes suivants :

- INNOVATION : matérialisée par un nouvel objet ou un nouveau service
- REALISATION : aboutissant à une mise en œuvre concrète dans l'entreprise
- ERGONOMIE /
DEVELOPPEMENT DURABLE : pour l'Homme, l'économie, l'environnement
- VALORISATION METIERS : mise en avant d'un métier, d'une activité
- SUIVI COLLEGE : aboutissant à une critique de la démarche suivie par le Lycée

Un « PRIX DU PUBLIC » est également décerné, en fonction des votes des visiteurs, indépendamment du Jury. Ce prix peut être cumulé à un Trophée.

Enfin, de manière exceptionnelle, il est laissée la possibilité au Jury de nommer un autre Lauréat sous l'intitulé "PRIX SPECIAL DU JURY".

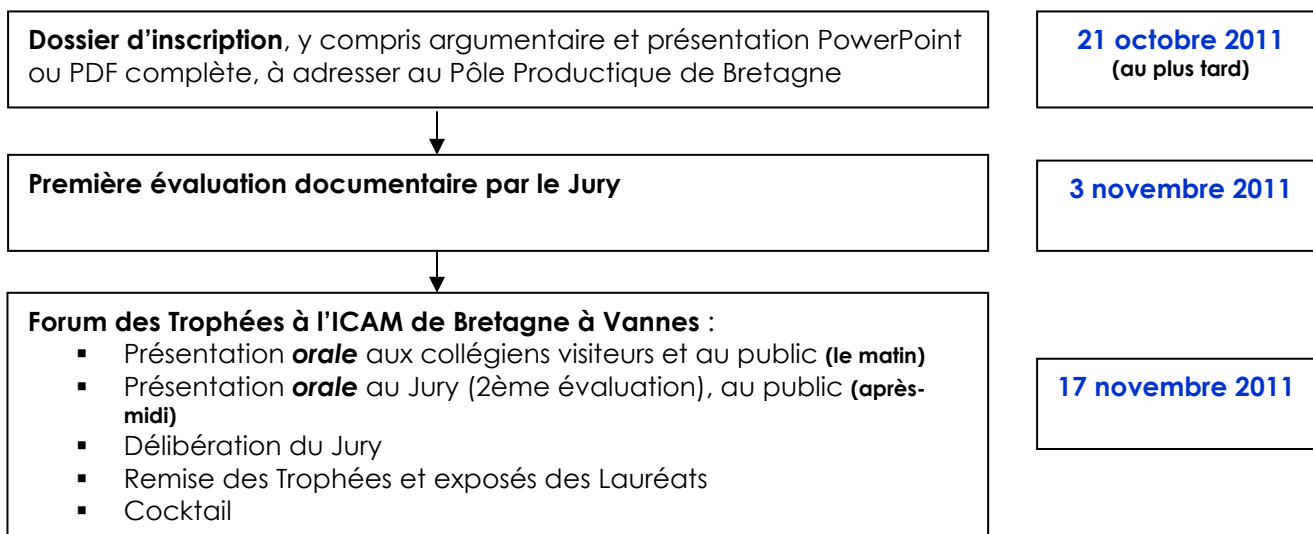
I 5 Jury

Le Jury est principalement constitué de membres représentatifs du monde industriel, de l'enseignement et de l'information. Leur nombre est compris entre six et douze.

S'il y a égalité des votes lors d'un vote requérant la majorité, le Président du Jury possède une deuxième voix.

II - DEROULEMENT DES TROPHEES SANS PARTENARIAT COLLEGE

Les Trophées se déroulent en 3 phases :



Le forum, temps fort de cette manifestation, vise à renforcer les échanges entre le maximum d'étudiants, d'industriels et d'établissements de formation.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de changer le lieu et/ou la date de cette manifestation.

II 1 La soumission des dossiers

Les candidats doivent adresser le dossier d'inscription COMPLET (inscription + présentation PowerPoint ou PDF) convenablement rempli au Pôle Productique de Bretagne **avant le 21 octobre 2011**.

Les organisateurs examinent l'ensemble des dossiers et valident les candidatures recevables conformément à l'esprit du règlement.

II 2 Evaluation des projets : 1^{ère} phase – étude documentaire

Le 3 novembre 2011, le Jury se réunit pour apprécier les dossiers reçus par rapport aux critères et à l'esprit des Trophées. L'évaluation documentaire du projet se base principalement sur l'argumentaire (dossier d'inscription) et sur **quatre diapositives** (*compréhension accessible à tout public*) qui doivent bien faire ressortir les éléments de coopération et satisfaction client (*voir annexe 2 Les critères d'évaluation*).

Ces **quatre diapositives** doivent également présenter :

- L'école et les étudiants (noms et rôles tenus par chacun)
- L'entreprise
- La problématique du projet
- Les résultats obtenus

Cette présentation ne doit pas contenir d'animations et sa taille ne doit pas excéder 1Mo.

Les critères d'évaluations pour cette phase documentaire sont détaillés en annexe 2.

II 3 Evaluation des projets : 2^{ème} phase – le Forum

Chaque équipe, dont le dossier est retenu, est participante au Forum du **17 novembre 2011**. La présence d'un représentant de chacune des parties de l'équipe (école – entreprise – étudiants) est obligatoire.

Chaque équipe aura à sa disposition une table et un support vertical. Il lui revient de se procurer une affiche et tout autre support permettant une bonne communication. Pour l'affiche, le format A1 est conseillé.

Pour tout équipement nécessitant une source d'énergie extérieure (électricité...), merci de prendre contact au préalable avec les organisateurs.

Les élèves **présentent leur projet en quatre minutes** (contexte, objectif, situation d'origine, méthode – moyens, résultat). Les élèves assurent seuls la présentation du projet.

Les membres du Jury circulent dans le Forum et évaluent les projets à travers leur présentation orale et visuelle. Les critères d'évaluations pour cette phase orale sont détaillés en annexe 2.

Dans le même temps, chaque équipe inscrite expose en « libre-service » son projet aux visiteurs (collégiens, lycéens, parents d'élèves, entreprises...) qui pourront voter durant le Forum pour élire le projet qui recevra le "Prix du Public".

II 4 Délibération

A l'issue des présentations orales, le Jury se réunit pour délibérer en tenant compte des évaluations documentaires et orales.

II 5 Remise des Trophées et exposés des Lauréats

A l'issue de cette délibération, les Trophées sont remis officiellement dans les différents thèmes.

A cette occasion, les Lauréats ont l'opportunité de présenter leur projet à l'ensemble de l'assistance.

L'exposé a pour unique support les quatre diapositives communiquées avec le dossier d'inscription et doit durer **moins de 10 minutes**. Dans l'esprit d'une récompense tripartite, l'exposé doit être animé par tous les acteurs :

- Le(s) étudiant(s)
- Le pilote de l'entreprise cliente
- Le tuteur de l'établissement d'enseignement

III - COMMUNICATION

En acceptant les conditions générales de ce concours, les participants acceptent que leur projet, y compris la présentation PowerPoint ou PDF, soit diffusés sur le site internet du Pôle Productique de Bretagne. De même, des photographies prises le jour de la manifestation pourront être utilisées dans la presse pour relayer l'évènement.

IV - ANNEXES

ANNEXE 1 – LE POLE PRODUCTIQUE DE BRETAGNE

L'association a pour objet la valorisation des activités productiques des entreprises, des établissements d'enseignement, de recherche et de formation, dans le Grand Ouest de la France.

Le Pôle Productique de Bretagne est né en 2001 de l'initiative de trois écoles du Campus de Ker Lann (35 – Bruz) et de deux Industriels :

- l'Ecole Louis de Broglie / ECAM de Rennes
- l'Ecole Normale Supérieure de Cachan (E.N.S.), antenne de Bretagne,
- l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (E.N.S.A.I.),
- Parker Hannifin (ex Legris SA)
- PSA Peugeot Citroën.

Il compte maintenant plus de 70 membres issus du monde de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie.

Coordonnées du Pôle Productique de Bretagne :

Contour A. St Exupéry
Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
tél. : 06 88 86 63 62
e-mail : contact@productique-bretagne.com
site : <http://www.productique-bretagne.com>

Référente des Trophées au sein du Pôle Productique de Bretagne :

Françoise HIVERT
tél. : 06.88.86.63.62
e-mail : francoise.hivert@productique-bretagne.com

ANNEXE 2 – LES CRITERES D'EVALUATION



Les Trophées des Projets Industriels et de la Productique

Edition 2011

Feuille d'évaluation des projets

Etablissement:

PROJET X :

		A réception du dossier		Présentation Ecrite		Présentation Orale		
		note :	résultat	note :	résultat	note :	résultat	
		-		-		-		
		+		+		+		
		++		++		++		
		+++		+++		+++		
Qualité projet	Critères							TOTAL
Respect des conditions générales	0 Répondre aux contraintes des Conditions générales							
	Dossier rempli de manière correcte et complète							
	Aspect industriel du projet							
Forme – Présentation	1 Présentation écrite (les quatre diapositives) :							
	L'école et les étudiants							
	L'entreprise							
	La problématique du projet							
	Les résultats obtenus							
	Présentation orale (lors du forum) :							
	Compréhension du discours							
	Gestion du temps							
	Répartition du temps de parole							
	Qualité des supports présentés							
Coopération	2 Coopération réelle entre les trois parties :							
	Ecole – Entreprise – Etudiants							
Satisfaction du client	Travail de l'équipe projet mis en évidence							
	3 Un vrai client, un vrai projet							
	Un résultat qui répond aux objectifs							
Thème								
Innovation (Nouveauté, Réponse à un besoin du marché, Etre à l'origine de l'innovation...)								
Réalisation (Application concrète dans l'entreprise, Mise en exploitation, Technologie(s) utilisée(s) pour arriver au résultat...)								
Développement durable / Ergonomie (Homme, Environnement, Economie – Entreprise...)								

Pôle Productique de Bretagne

Contour A. St Exupéry - Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ

Tél : 06 88 86 63 62 - contact@productique-bretagne.com<http://www.productique-bretagne.com>



Les Trophées des Projets Industriels et de la Productique



Edition 2011

CONDITIONS GENERALES

PROJET *AVEC* PARTENARIAT COLLEGE

I - REGLEMENT DES TROPHEES AVEC PARTENARIAT COLLEGE

I 1 Objet

L'association Pôle Productique de Bretagne organise le **jeudi 17 novembre 2011**, un concours dénommé « **les Trophées des Projets Industriels et de la Productique** ».

Ce concours récompense des équipes projets ayant mis en œuvre une remarquable collaboration Ecole – Entreprise – Etudiants.

I 2 Objectifs

- Développer les **collaborations** Ecole – Entreprise – Etudiants en faisant la promotion des projets réalisés en commun.
- Renforcer l'**intérêt des jeunes pour l'industrie**.
- Montrer aux entreprises tout le **bénéfice** qu'elles peuvent tirer d'une **collaboration renforcée** avec les écoles et universités.
- En matière de productique, favoriser l'**adéquation** entre les formations et le monde industriel
- Développer un partenariat Collège – Lycée – Entreprise à l'aide du suivi d'un projet Lycée / Entreprise.
- Avoir une représentation concrète du contexte actuel des emplois scientifiques, des métiers de demain.
- Créer des passerelles entre formation et métier facilitant la rencontre des Industriels vers les Collèges par le biais des Lycées.

I 3 Conditions à remplir pour concourir

- Etre une équipe projet composée :
 - d'un ou plusieurs étudiants,
 - d'un tuteur au sein de chaque établissement d'enseignement,
 - d'un pilote de projet au niveau de l'entreprise.
- Présenter une prestation significative commandée par l'entreprise, puis étudiée, voire mise en œuvre, par les étudiants titulaires du projet.
- Avoir un partenariat avec un Collège et des collégiens pour le projet présenté.

Le projet (pour les titulaires) :

- Tout projet d'un volume minimum de 300 heures, réalisé en collaboration entre l'établissement d'enseignement et l'entreprise cliente, et doté d'un objectif industriel.
- Le projet doit être réalisé ou en cours de réalisation à la date de préinscription au concours.

Le(s) étudiant(s) titulaire(s) du projet :

- Participation active de tous les étudiants, à hauteur de 100 heures minimum.

L'école titulaire du projet:

- Tout établissement de formation préparant un diplôme / titre (Bac Pro, DUT, BTS, Licence, Maîtrise, Ingénieur, Doctorat ...) implanté en Bretagne.

L'entreprise :

- Toute entreprise ou structure, ayant un projet industriel à soumettre à un établissement de formation, qu'il soit sous forme d'études ou de réalisations.

I 4 Organisation Lycée – Collège liée aux phases du projet

L'intégration des collégiens se fera lors de ces phases :

Le cahier des charges : les collégiens vont découvrir comment s'établit un Cahier des Charges permettant une communication correcte entre Lycée et Entreprise.

La pré- étude : quels outils sont utilisés et à quel métier sont-ils liés?

La réalisation : quelles sont les contraintes matérielles et industrielles ?

Les essais : quelles sont les procédures liées à la qualité et au process ?

La mise en place en entreprise : quelles démarches ont été établies pour assurer une livraison sereine ?

I 5 Trophées et Prix

5 Trophées sont décernés, selon les thèmes suivants :

- INNOVATION : matérialisée par un nouvel objet ou un nouveau service
- REALISATION : aboutissant à une mise en œuvre concrète dans l'entreprise
- ERGONOMIE /
DEVELOPPEMENT DURABLE : pour l'Homme, l'économie, l'environnement
- VALORISATION METIERS : mise en avant d'un métier, d'une activité
- SUIVI COLLEGE : aboutissant à une critique de la démarche suivie par le Lycée

Un « PRIX DU PUBLIC » est également décerné, en fonction des votes des visiteurs, indépendamment du Jury. Ce prix peut être cumulé à un Trophée.

Enfin, de manière exceptionnelle, il est laissé la possibilité au Jury de nommer un autre Lauréat sous l'intitulé "PRIX SPECIAL DU JURY".

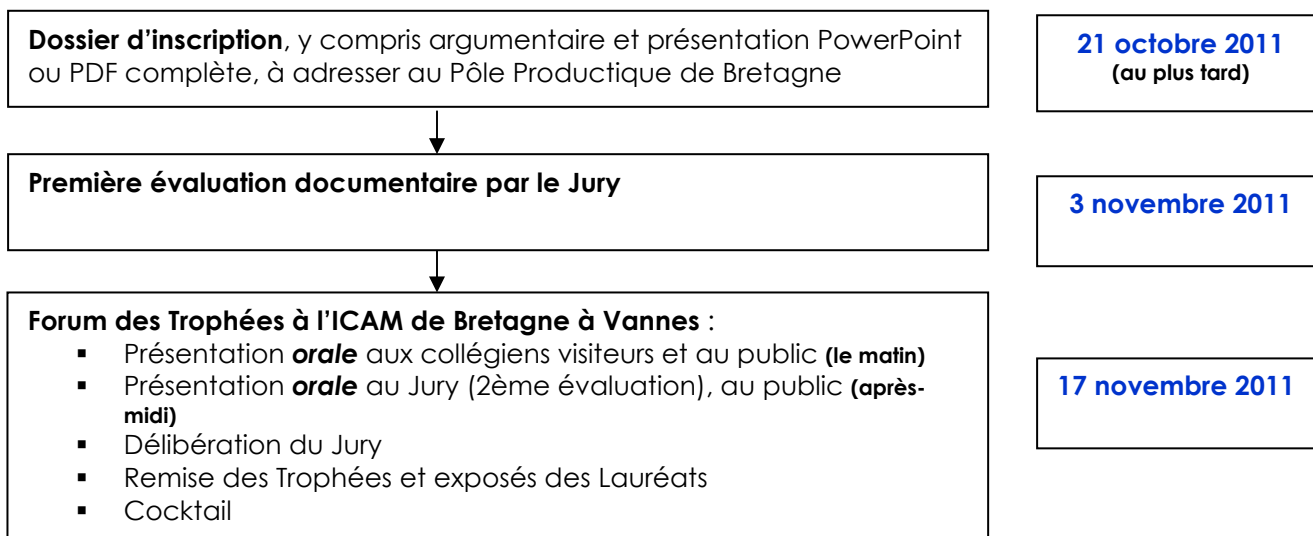
I 6 Jury

Le Jury est principalement constitué de membres représentatifs du monde industriel, de l'enseignement et de l'information. Leur nombre est compris entre six et douze.

S'il y a égalité des votes lors d'un vote requérant la majorité, le Président du Jury possède une deuxième voix.

II - DEROULEMENT DES TROPHEES AVEC PARTENARIAT COLLEGE

Les Trophées se déroulent en 3 phases :



Le forum, temps fort de cette manifestation, vise à renforcer les échanges entre le maximum d'étudiants, d'industriels et d'établissements de formation.

En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de changer le lieu et/ou la date de cette manifestation.

II 1 La soumission des dossiers

Les candidats doivent adresser le dossier d'inscription COMPLET (inscription + présentation PowerPoint ou PDF) convenablement rempli au Pôle Productique de Bretagne **avant le 21 octobre 2011**.

Les organisateurs examinent l'ensemble des dossiers et valident les candidatures recevables conformément à l'esprit du règlement.

II 2 Evaluation des projets : 1^{ère} phase – étude documentaire

Le **3 novembre 2011**, le Jury se réunit pour apprécier les dossiers reçus par rapport aux critères et à l'esprit des Trophées. L'évaluation documentaire du projet se base principalement sur l'argumentaire (dossier d'inscription) et sur **six diapositives** qui doivent bien faire ressortir les éléments de coopération et satisfaction client (*voir annexe 2 Les critères d'évaluation*).

Ces **six diapositives** doivent également présenter :

4 diapositives (titulaire(s) du projet) :

- L'école et les étudiants (noms et rôles tenus par chacun)
- L'entreprise
- La problématique du projet
- Les résultats obtenus

2 diapositives (Collège partenaire du projet) :

- Le Collège et les collégiens (noms)
- Les points positifs et négatifs lors du suivi du projet.

Cette présentation ne doit pas contenir d'animations et sa taille ne doit pas excéder 1Mo.

Les critères d'évaluations pour cette phase documentaire sont détaillés en annexe 2.

II 3 Evaluation des projets : 2ème phase – Le Forum

Chaque équipe (titulaire(s) projet + collégiens), dont le dossier est retenu, est participante au Forum le **17 novembre 2011**. La présence d'un représentant de chacune des parties de l'équipe (écoles – entreprise – étudiants) est obligatoire.

Chaque équipe aura à sa disposition une table et un support vertical. Il lui revient de se procurer une affiche et tout autre support permettant une bonne communication. Pour l'affiche, le format A1 est conseillé. Pour tout équipement nécessitant une source d'énergie extérieure (électricité...), merci de prendre contact au préalable avec les organisateurs.

Les élèves **présentent leur projet en six minutes** :

titulaire(s) du projet : en **4 minutes** : contexte, objectif, situation d'origine, méthode, moyens, résultat.
collégiens : en **2 minutes** : leur ressenti, points positifs, points négatifs

Les élèves assurent seuls la présentation du projet.

Les membres du Jury circulent dans le Forum et évaluent les projets à travers leur présentation orale et visuelle. Les critères d'évaluations pour cette phase orale sont détaillés en annexe 2.

Dans le même temps, chaque équipe inscrite expose en « libre-service » son projet aux visiteurs (collégiens, lycéens, parents d'élèves, entreprises...) qui pourront voter durant le Forum pour élire le projet qui recevra le "Prix du Public".

II 4 Délibération

A l'issue des présentations orales, le Jury se réunit pour délibérer en tenant compte des évaluations documentaires et orales.

II 5 Remise des Trophées et exposés des Lauréats

A l'issue de cette délibération, les Trophées sont remis officiellement dans les différents thèmes.

A cette occasion, les Lauréats ont l'opportunité de présenter leur projet à l'ensemble de l'assistance.

L'exposé a pour unique support les six diapositives communiquées avec le dossier d'inscription et doit durer **moins de 10 minutes**. Dans l'esprit d'une récompense tripartite, l'exposé doit être animé par tous les acteurs :

- Le(s) étudiant(s) (titulaire(s) + collégien(s))
- Le pilote de l'entreprise cliente
- Le tuteur de chaque établissement d'enseignement

III - COMMUNICATION

En acceptant les conditions générales de ce concours, les participants acceptent que leur projet, y compris la présentation PowerPoint ou PDF, soit diffusés sur le site internet du Pôle Productique de Bretagne. De même, des photographies prises le jour de la manifestation pourront être utilisées dans la presse pour relayer l'évènement.

IV - ANNEXES

ANNEXE 1 – LE POLE PRODUCTIQUE DE BRETAGNE

L'association a pour objet la valorisation des activités productives des entreprises, des établissements d'enseignement, de recherche et de formation, dans le Grand Ouest de la France.

Le Pôle Productique de Bretagne est né en 2001 de l'initiative de trois écoles du Campus de Ker Lann (35 – Bruz) et de deux Industriels :

- l'Ecole Louis de Broglie / ECAM de Rennes
- l'Ecole Normale Supérieure de Cachan (E.N.S.), antenne de Bretagne,
- l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Analyse de l'Information (E.N.S.A.I.),
- Parker Hannifin (ex Legris SA)
- PSA Peugeot Citroën.

Il compte maintenant plus de 70 membres issus du monde de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie.

Coordonnées du Pôle Productique de Bretagne :

Contour A. St Exupéry
Campus de Ker Lann
35170 BRUZ
tél. : 06 88 86 63 62
e-mail : contact@productique-bretagne.com
site : <http://www.productique-bretagne.com>

Référente des Trophées au sein du Pôle Productique de Bretagne :

Françoise HIVERT
tél. : 06.88.86.63.62
e-mail : francoise.hivert@productique-bretagne.com

ANNEXE 2 – LES CRITERES D'EVALUATION



Les Trophées des Projets Industriels et de la Productique

Edition 2011

Feuille d'évaluation des projets

Etablissement:

PROJET X :

		A réception du dossier		Présentation Ecrite		Présentation Orale		
		note :	résultat	note :	résultat	note :	résultat	
		-		-		-		
		+		+		+		
		++		++		++		
		+++		+++		+++		
Qualité projet	Critères							TOTAL
Respect des conditions générales	0 Répondre aux contraintes des Conditions générales							
	Dossier rempli de manière correcte et complète							
	Aspect industriel du projet							
Forme – Présentation	1 Présentation écrite (les quatre diapositives) :							
	L'école et les étudiants							
	L'entreprise							
	La problématique du projet							
	Les résultats obtenus							
	Présentation orale (lors du forum) :							
	Compréhension du discours							
	Gestion du temps							
Coopération	2 Coopération réelle entre les trois parties :							
	Ecole – Entreprise – Etudiants							
	Travail de l'équipe projet mis en évidence							
Satisfaction du client	3 Un vrai client, un vrai projet							
	Un résultat qui répond aux objectifs							
Thème								
Innovation (Nouveauté, Réponse à un besoin du marché, Etre à l'origine de l'innovation...)								
Réalisation (Application concrète dans l'entreprise, Mise en exploitation, Technologie(s) utilisée(s) pour arriver au résultat...)								
Développement durable / Ergonomie (Homme, Environnement, Economie – Entreprise...)								

Pôle Productique de Bretagne

Contour A. St Exupéry - Campus de Ker Lann - 35170 BRUZ

Tél : 06 88 86 63 62 - contact@productique-bretagne.com

<http://www.productique-bretagne.com>

